

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article7152>

Les entreprises partenaires du ministère de la Défense

- Défense - France -



Date de mise en ligne : mercredi 5 mars 2008

Spyworld Actu

Pour faciliter le retour à la vie civile des militaires, Hervé Morin a signé, le 5 mars, avec la TLF un accord-cadre et des conventions de partenariat avec huit entreprises membres de la fédération.

Ces accords s'inscrivent dans le cadre de la politique partenariale entre le ministère de la Défense et plusieurs grandes entreprises. Ils visent à reclasser les militaires arrivés au terme de leur engagement et facilitent l'accès à l'emploi des conjoints des personnels civils et militaires du ministère.

Parmi les entreprises partenaires on recense, notamment, AltéAd, Chronopost, Giraud International, Kuehne+Nagel, Mory S.A.S, STE-TFE, Gefco, Norbert Dentressangle.

Pour les employeurs publics les forces armées ont la particularité de disposer d'un personnel dont la moyenne d'âge est de 33 ans. A la fois jeunes, expérimentés possédant des qualités de discipline, de rigueur, les militaires ont également le sens de l'organisation, l'esprit d'équipe et l'adaptabilité qui constituent des aptitudes précieuses pour le monde de l'entreprise.

Des recrutements gagnants-gagnants

La reconversion des militaires est un axe majeur de la politique des ressources humaines du ministère de la Défense. Chaque année plus de 30 000 militaires sous contrat ou de carrière quittent le service actif avec des compétences leur permettant d'évoluer dans d'autres secteurs tels que : les transports , la logistique, les services aux collectivités et à la personne, l'électricité - production, la distribution, la mécanique, le bâtiment ou les métiers de l'industrie. Ils présentent autant de métiers permettant au personnel des armées de contribuer, par leur savoir-faire au développement de ces secteurs d'activité.

Pour leur part les entreprises font face au besoin de recruter de jeunes collaborateurs formés, dotés d'une culture d'entreprise et rapidement opérationnels. En 2007, des conventions ont déjà été signées par le ministre de la Défense, notamment, avec les groupes Areva ou Suez.

La mise en relation des offres d'emploi des entreprises avec les compétences du personnel militaire a conduit Hervé Morin à poursuivre des partenariats Défense-entreprises. Lors de son intervention, le ministre de la Défense s'est félicité de ce nouvel accord-cadre. D'ores et déjà, d'autres conventions sont en prévision dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Post-scriptum :

<http://www.premier-ministre.gouv.fr...>